

- Novembre 2018

Analyse de la compétitivité du marché européen de la filière salade en 2016

Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting. L'analyse est

éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment en comité de pilotage de l'étude.

Classement final des filières nationales pour la salade en 2016 (sur 1000 points)



La Belgique toujours en position de leader

La Belgique conserve sa place de leader déjà obtenue en 2012, avec en 2016 un total de 620 points, soit le plus faible score depuis 2012.

Si le pays possède les surfaces de production les plus faibles de la veille, et malgré sa faible production, la filière salade belge est très présente à l'export. Elle présente une balance commerciale positive, quoique en baisse notable depuis 2007. La gestion de la filière est caractérisée par un très haut niveau de production en organisation de producteurs, et une part élevée de la production sous certification Globalgap. La filière salade belge

a su s'adapter au climat et gérer ses ressources : ses productions sous abri lui permettent un approvisionnement tout au long de l'année et lui évitent les aléas météorologiques. La Belgique possède par ailleurs l'une des segmentations les plus équilibrées de la veille. Avec un environnement macro-économique extrêmement favorable et un marché intérieur intéressant, elle a tous les arguments nécessaires à la conservation de son leadership en matière de compétitivité.

L'Espagne, seconde du classement et premier producteur européen

L'Espagne conserve la seconde place du classement pour la deuxième année consécutive, en adoptant une croissance dynamique depuis 2010. Avec un total de 594 points en 2016, la filière salade espagnole conserve ses principaux points forts : l'importance de ses surfaces de production et les volumes produits qui en découlent en font le second producteur mondial et le premier producteur européen.

Bénéficiant d'un climat très favorable, l'Espagne poursuit son développement et s'assure une très forte présence à l'export et sur les marchés européens ainsi qu'un quasi-monopole sur les principaux pays importateurs. Le faible niveau d'exigence en matière d'application de la réglementation couplé à un coût de main d'œuvre avantageux permettent de limiter les coûts de production.

Si la culture des salades induit de fortes pressions sur les ressources en eau, le gouvernement espagnol travaille sur ces questions.

L'environnement macro-économique espagnol, enfin, est caractérisé par une reprise de la croissance, qui présage d'une évolution intéressante de la filière dans les prochaines années.

Néanmoins, la filière espagnole se concentre sur des produits d'entrée de gamme, et n'accorde que peu d'importance aux certifications européennes ou aux productions biologiques. Elle se prive ainsi de marchés prometteurs.

Les Pays-Bas en troisième place : une filière atypique et efficace

Les Pays-Bas conservent leur troisième place, avec un total de 573 points en 2016 contre 592 en 2015. La filière néerlandaise est la seule à exporter 100 % de sa production : avec un système de réexportation et une faible consommation nationale de salades, les Pays-Bas ont su s'adapter au marché européen et obtenir des parts de marché intéressantes. Les surfaces de production néerlandaises sont d'ailleurs en hausse, et les rendements néerlandais sont particulièrement élevés. Les Pays-Bas ont su s'adapter à la demande européenne et à ses renouvellements : ils affichent une part très importante de salades en production biologique, et un niveau de la production nationale sous certification Globalgap très élevé. Au-delà d'une bonne organisation de filière et d'une gestion remarquable de la production et de l'export, les Pays-Bas bénéficient d'un contexte macro-économique favorable.

La France au pied du podium

La France, avec 567 points en 2016, occupe la quatrième place du classement. Les surfaces de production de salade sont en hausse en 2016, après plusieurs années de baisse. Des innovations scientifiques intéressantes dans le domaine de la salade sont à noter, opérées par des marques fortes. La France a su, en partie, s'adapter à ses coûts de main d'œuvre importants et aux contraintes en matière de réglementation en proposant des salades de milieu ou de haut de gamme ou en mettant l'accent sur quelques produits phares.

Cependant, la balance commerciale est à nouveau déficitaire, et la filière ne parvenant pas à répondre à la demande nationale par ses productions importe des salades, notamment depuis l'Espagne : cette dynamique pénalise son accès au podium.

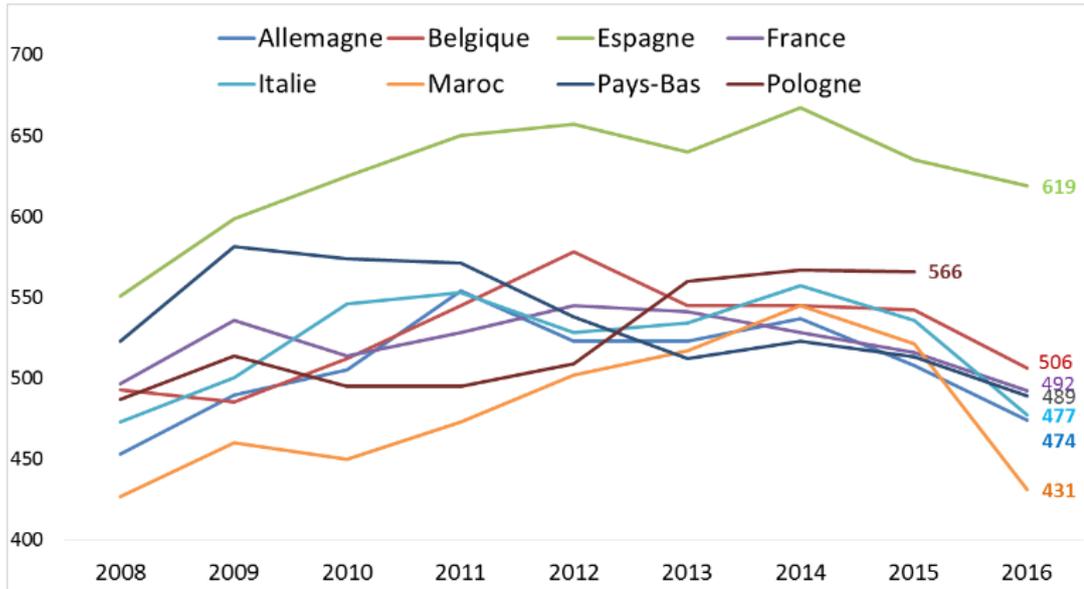
L'Italie et l'Allemagne en cinquième et sixième place

Malgré des surfaces de production proches de celles de L'Espagne, l'Italie est essentiellement concentrée sur son marché intérieur.

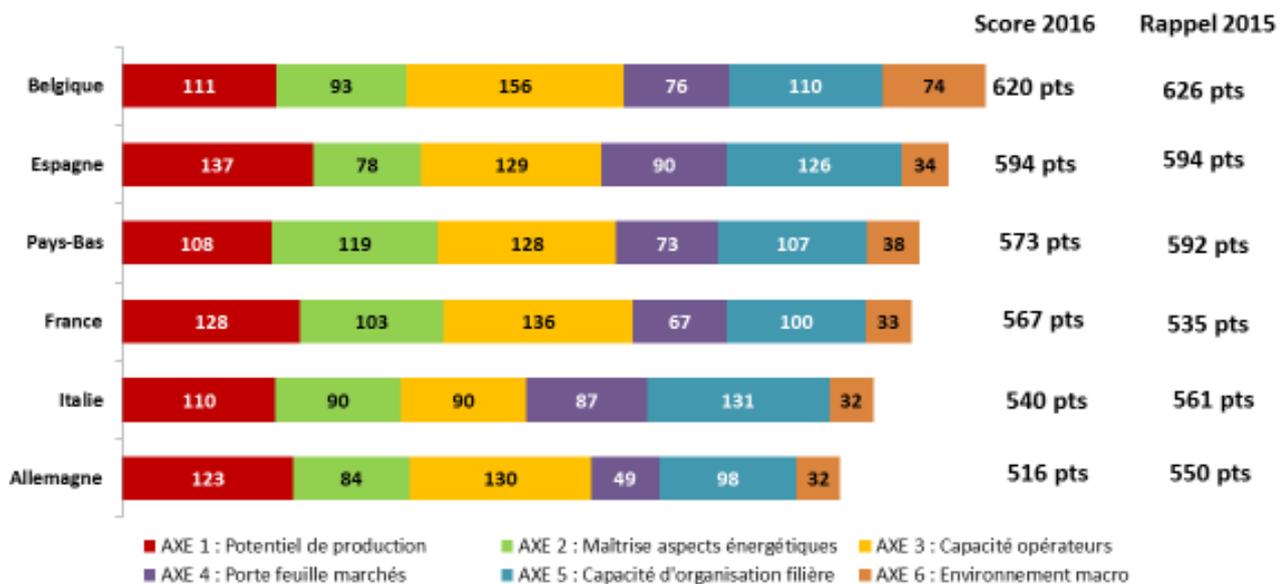
La consommation de salade y est deux fois plus élevée que la plupart de ses concurrents (12,1 kg/habitant). Les exportations de l'Italie sont ainsi très limitées (131 000 tonnes) et ne représentent que 17 % de la production nationale.

L'Allemagne, dernière du classement, bénéficie de surfaces de salade assez stables depuis une dizaine d'années. Les producteurs allemands exportent peu (38 000 tonnes en 2016, en baisse régulière). Par contre, le pays recourt à l'importation pour assurer les besoins de la consommation locale.

Historique des scores par pays depuis 2008



Classement final



Analyse des forces et faiblesses de l'axe final

Pays-Bas 3^{ème} ...

- Surfaces de production en hausse
- Part importante de production biologique
- Climat favorable et bonne gestion des aspects énergétiques
- Part de la production exportée importante

Mais...

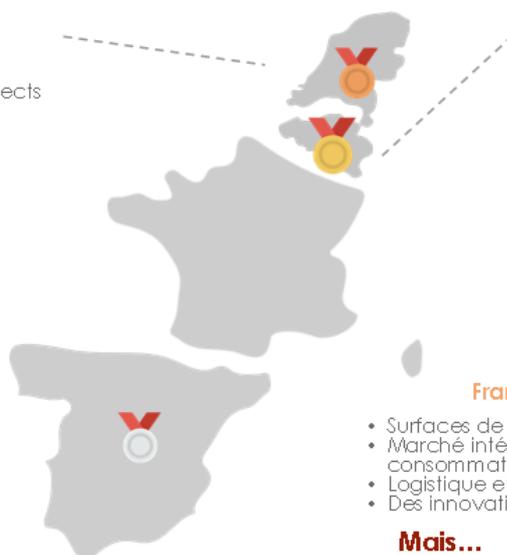
- Budget du FEAGA le plus faible de la veille
- Niveau de consommation local limité
- Réglementation phytosanitaire stricte
- Main d'œuvre coûteuse

Espagne 2^{ème} ...

- Climat favorable
- Surface de production la plus élevée et en hausse
- Très forte présence à l'export, sur les marchés européens
- Faible niveau d'exigence en réglementation nationale
- Main d'œuvre peu coûteuse

Mais...

- Forte pression sur les ressources en eau
- Positionnement très majoritairement entrée ou cœur de gamme
- Production assez éloignée des marchés à l'export, engendrant des coûts logistiques



Belgique 1^{er} ...

- Part importante de production sous abris
- Dynamisme de la recherche de la filière
- Très important taux de production en Organisation de Producteurs
- Bonne gestion des ressources et du climat

Mais...

- Surface de production en baisse et le plus faible de la veille
- Faible part de production biologique

France 4^{ème} ...

- Surfaces de production en hausse
- Marché intérieur intéressant, large bassin de consommation national
- Logistique et dynamique commerciale favorables
- Des innovations porteuses dans le domaine

Mais...

- Balance commerciale déficitaire
- Réglementation phytosanitaire stricte
- Main d'œuvre très coûteuse
- Très peu de production biologique
- En perte de vitesse sur le marché export

Ont contribué à ce numéro : unité filières spécialisées/service Analyse économique des filières

raphael.bertrand@franceagrimer.fr

ghislaine.paran@franceagrimer.fr